

# CAP charpentier bois en 1 an

## Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

## Organisme responsable et contact

LES COMPAGNONS DU DEVOIR  
NOUVELLE-AQUITAINE  
Lise COUTIN  
05.32.09.07.48  
lcoutin@compagnons-du-devoir.com

## Accès à la formation

### Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarier(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

### Sélection :

Entretien

### Niveau d'entrée requis :

Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

### Conditions d'accès :

Non renseigné

### Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

### Contrat de professionnalisation possible ?

Oui

## Objectif de la formation

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de: - Réaliser en autonomie des travaux de préparation à l'atelier et /ou sur le chantier. - Choisir les matériaux adéquats (bois et dérivés), - organiser son chantier (préparation des matériels, mise en sécurité, tri des déchets) et les diverses étapes de son travail. - Participer à des travaux complexes de taillage et /ou de levage au sein d'une équipe dirigée par un professionnel. - Traiter différentes pièces (poutres, bardages, parquets, escaliers) d'après les relevés et les croquis qu'il a réalisés. - Assembler les pièces et pose les ouvrages ou remplace les éléments défectueux sur chantier.

## Contenu et modalités d'organisation

Utiliser les matériaux bois, ses dérivés et ses composants Le bois les caractéristiques les défauts les essences les sollicitations les dimensions commerciales les classements des bois les classes de risques les traitements du bois Les composants les produits leur domaine d'application leur règle de mise en oeuvre Etude des différents combles Les combles simples combles avec raccords charpentes industrielles et contemporaines charpentes en LC charpentes traditionnelles assemblages Les fixations et les assemblages les assemblages traditionnels les assemblages avec assembleurs Isolation thermique et phonique options élémentaires les produits courants et leur mise en oeuvre les ponts thermiques et phoniques Relevé de cotes et implantation mode opératoire mise au net applications Lecture de plans règles élémentaires échelles conventions applications Tracés et trait de charpente définitions de raccord 3D définitions de combles recherche de coupes simples vue par bout plan au 1/10ème Utilisation de l'outilage et du matériel de fabrication et de montage matériel portatif matériel fixe d'atelier matériel de montage maintenance Mise en situation pratique étude et réalisation de maquettes individuelles conditionnement, stockage et manutention Relations techniques avec les autres corps d'états gros oeuvre maçonnerie menuiserie couverture électricité plomberie peinture et finitions Les différents systèmes constructifs les murs : les murs bois empilés les murs ossature bois les murs en poteaux pour les murs en voile les planchers : bois mixte : bois, béton et bois métal les revêtements et les vêtements extérieurs : les bardages bois les bardages composites les crépis les doublages en maçonnerie les bacs les doubles peaux les menuiseries extérieures : typologie pose

Commentaires sur la durée hedmomadaire  
résultat du positionnement

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Modularisé  
Commentaires sur la parcours personnalisable du lundi au vendredi, 7 heures par jour

## Validation(s) Visée(s)

CAP charpentier bois - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

 Éligible au CPF

## Et après ?

Suite de parcours

Titre Professionnel Constructeur Bois 1 an Brevet Professionnel de charpentier en 2 ans CAP connexe

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00269522	du 20/09/2021 au 30/06/2022	LAMOTHE LANDERRON (33)	<b>LES COMPAGNONS DU DEVOIR NOUVELLE-AQUITAINE</b>		  	
00277037	du 05/09/2022 au 30/06/2023	Chancelade (24)	<b>LES COMPAGNONS DU DEVOIR NOUVELLE-AQUITAINE</b>		  	
00278058	du 05/09/2022 au 30/06/2023	La Rochelle (17)	<b>LES COMPAGNONS DU DEVOIR NOUVELLE-AQUITAINE</b>		  	

<b>00276668</b>	du 05/09/2022 au 30/06/2023	LAMOTHE LANDERRON (33)	<b>COMPAGNONS DU DEVOIR LAMOTHE 33</b>	  
<b>00340865</b>	du 01/09/2023 au 30/06/2024	La Rochelle (17)	<b>LES COMPAGNONS DU DEVOIR NOUVELLE-AQUITAINE</b>	Non éligible 
<b>00341144</b>	du 01/09/2023 au 30/06/2024	Lamothe-Landerron (33)	<b>COMPAGNONS DU DEVOIR LAMOTHE 33</b>	Non éligible 
<b>00341149</b>	du 01/09/2023 au 30/06/2024	Chancelade (24)	<b>COMPAGNONS DU DEVOIR (24)</b>	Non éligible 
<b>00427816</b>	du 02/09/2024 au 30/06/2025	La Rochelle (17)	<b>LES COMPAGNONS DU DEVOIR NOUVELLE-AQUITAINE</b>	Non éligible 
<b>00429481</b>	du 02/09/2024 au 30/06/2025	Chancelade (24)	<b>COMPAGNONS DU DEVOIR (24)</b>	Non éligible 
<b>00651306</b>	du 02/09/2024 au 30/06/2025	La Rochelle (17)	<b>LES COMPAGNONS DU DEVOIR NOUVELLE-AQUITAINE</b>	Non éligible 
<b>00542203</b>	du 01/09/2025 au 03/07/2026	La Rochelle (17)	<b>LES COMPAGNONS DU DEVOIR NOUVELLE-AQUITAINE</b>	Non éligible 
<b>00542467</b>	du 01/09/2025 au 03/07/2026	Chancelade (24)	<b>COMPAGNONS DU DEVOIR (24)</b>	Non éligible 
<b>00651307</b>	du 31/08/2026 au 04/07/2027	La Rochelle (17)	<b>LES COMPAGNONS DU DEVOIR NOUVELLE-AQUITAINE</b>	Non éligible 
<b>00651311</b>	du 31/08/2026 au 04/07/2027	Chancelade (24)	<b>COMPAGNONS DU DEVOIR (24)</b>	Non éligible 